

TIC et santé : où en est-on dans la région ?¹

Télémédecine, e-learning, télé-expertise, réseau informatique, dossiers patients communs... les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont aujourd'hui de plus en plus présentes dans le système de santé français. Ces modes d'échange de l'information influencent l'organisation du système de soins, les liens entre professionnels et avec les usagers. Ils s'inscrivent dans l'évolution des pratiques médicales.

Ces technologies sont soumises aux contraintes des lois du marché et des lois publiques. Leur évolution est parfois plus rapide que celle de l'organisation et de la pratique. Les aspects techniques et l'utilisation des TIC sont parfois difficiles à intégrer par les professionnels de santé, les usagers ou les décideurs (notamment susceptibles de financer des projets coûteux).

Un contexte sanitaire favorable au développement des TIC ?

Quel sera le rôle des TIC dans un système de santé qui rencontre des difficultés en termes de démographie médicale, de prévention, de maîtrise des coûts, de mortalité prématurée dans le Nord – Pas-de-Calais ?

L'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication est non seulement attendue par les professionnels de santé, mais aussi par la population et les entreprises. Et, même si la France semble afficher un retard dans l'utilisation des TIC par rapport à d'autres États de la Communauté européenne, la situation de la métropole lilloise (pôle régional incontesté dans ce domaine), est identique à celle des principales agglomérations du pays.

En 1998, l'Agence Régionale de Développement du Nord – Pas-de-Calais faisait état des atouts de la région en ce qui concerne le développement des TIC dans le domaine de la santé : une région jeune et dense, le quatrième équipement sanitaire en volume.

Ceci a donné lieu à des expérimentations dans le milieu hospitalo-universitaire (carte santé, informatisation rapide des établissements de santé, réseaux de télémédecine, réseau de soins ville-hôpital).

L'emploi de nouvelles technologies est propice à l'émergence de nouveaux risques. Dans le domaine de la santé sont primordiales la confidentialité des données nominatives, leur utilisation et la responsabilité médicale. C'est pourquoi, les structures législatives françaises objectivent de définir un cadre afin que soient notamment respectés les droits individuels, garantie la gestion des données par les médecins, réglementée l'activité des infomédiaires...

Tous égaux en matière d'accès et d'équipement ?

L'accès et l'utilisation d'Internet par les entreprises et les populations sont inégalement répartis sur la planète. La France connaît elle aussi des disparités au sein-même de son territoire et de sa population ; on parlera de "cyber-inegalités".

Le taux d'équipement des ménages français est l'un des plus bas d'Europe avec seulement 38,7 %, alors que ce taux dépasse 50 % dans de nombreux pays européens (65 % pour la Suède).

Cette cyber-inegalité existe également au sein-même du Nord – Pas-de-Calais. Dans la région, au 1^{er} février 2002, la proportion de foyers déclarant disposer d'un ordinateur est estimée à 45,5 % dont 20,5 % ont été acquis au cours des deux dernières années. La population jeune est particulièrement bien équipée puisqu'une large majorité des 15-24 ans déclarent disposer d'un micro-ordinateur (selon l'Agence Régionale de Développement, les 15-24 ans représentent 31,9 % des internautes de la région). Mais la proportion des plus de 60 ans qui disposent d'un ordinateur est de 14,4 %. Ce taux est par ailleurs particulièrement bas lorsque le niveau de formation est inférieur au baccalauréat. En outre, l'internaute est plus souvent un homme.

Nombre d'internautes consultent régulièrement de l'information médicale en ligne. Mais les études réalisées dans l'hexagone font état de relativement peu d'achats en ligne, et a fortiori dans ce domaine.

L'outil informatique s'intègre également de plus en plus dans les pratiques des médecins de ville et des médecins hospitaliers. Son intérêt transparaît entre autre dans la mise en place de réseaux ville-hôpital (qui ne sont pas sans générer craintes d'ordre éthique et soucis techniques).

Quelles offres et expériences dans le Nord – Pas-de-Calais ?

La télémédecine est un domaine des technologies de la communication qui a connu l'un des essors les plus importants ces dernières années. Les applications de la télémédecine touchent de nombreuses spécialités.

Les TIC interviennent à différents stades de la prise en charge : télédiagnostic pour l'aide à la décision, téléconsultation et télésurveillance pour l'amélioration de l'accès aux soins et le suivi des patients éloignés, téléconférence pour le partage de l'expertise et/ou de la formation (les TIC peuvent s'avérer très utiles pour la formation médicale initiale et continue)...

L'état sanitaire et les besoins de la population évoluent. Afin de proposer une offre de soins adéquate, émergent des réseaux de soins qui facilitent le partage d'informations entre professionnels de profil et de

¹ Majed B, Marqué G. *Les Technologies de l'Information et de la Communication et la Santé*. Lille : ORS Nord – Pas-de-Calais, 2003 ; 92 p.

situation géographique différents, ainsi que le travail autour d'une même problématique de prise en charge des patients.

L'*e-santé* concerne l'accès aux informations relatives à la santé par le biais d'Internet. Elle regroupe le commerce électronique de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques, les sites prodiguant des avis au sujet d'un problème médical, les portails proposant la création d'un dossier médical en ligne...

L'*e-dossier patient* est attendu par de nombreux réseaux de soins et structures hospitalières. Il devrait permettre de contenir et véhiculer les informations concernant le patient de manière fiable, sécurisée et efficace.

En 2000, dans le Nord – Pas-de-Calais, ont été recensés de nombreux projets de télémédecine dont la plupart étaient des projets interhospitaliers de télédiagnostic, téléformation et téléexpertise. Pour la médecine de ville, il s'agit essentiellement des projets de réseaux de soins ville-hôpital.

Le développement des TIC permettrait notamment une meilleure coordination entre les soignants, dans la prise en charge des patients.

Pour conclure ?

L'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication dans le domaine de la santé est susceptible d'optimiser l'offre de soins, de répondre à certains problèmes de démographie médicale. De plus, elle suscite le développement de l'activité économique de prestataires de service. Néanmoins, ceci ne peut se faire au détriment de la sécurisation des données, du respect du secret médical, des libertés individuelles et des responsabilités, ni sans une certaine standardisation des choix techniques. Ces éléments supposent une égalité en termes d'équipement et d'accès aux TIC dans le monde, en France et dans le Nord – Pas-de-Calais ; ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Il est possible d'envisager quelques orientations afin d'optimiser le développement des Technologies de l'Information et de la Communication dans le domaine de la santé dans le Nord – Pas-de-Calais :

- 1-** Étudier les besoins des établissements hospitaliers régionaux en termes d'accès à l'expertise dans les différentes disciplines médicales pour optimiser l'offre proposée aux usagers et les besoins de réseaux ville-hôpital.
- 2-** Promouvoir l'utilisation des TIC dans la prise en charge à domicile des patients et dans les réseaux de soins de ville.
- 3-** Encourager et augmenter l'accès et l'utilisation des TIC des usagers du système de soins.
- 4-** Promouvoir l'utilisation des TIC dans la formation initiale et continue des professions médicales, paramédicales et sociales.
- 5-** Mettre en place un portail régional de sites Internet de santé labellisés à partir des standards européens.
- 6-** Rechercher la mise en place de liens entre les structures de recherche portant sur les TIC et les entreprises régionales.
- 7-** Exploiter les possibilités des TIC dans le domaine de la prévention intégrant les priorités régionales et nationales de santé publique.
- 8-** Pérenniser autant que faire se peut l'implication des pouvoirs publics dans l'essor des TIC dans la santé.

Sabine Brosh